

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 25 mai 2020

objet : Compte administratif 2019 – Budget annexe 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 25 mai 2020 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- d'adopter le compte administratif 2019 du budget annexe 2G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2019
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2019	Section de fonctionnement	2 832 964,57 €	9 099 908,97 €	6 266 944,40 €
	Section d'investissement	35 744 918,34 €	27 880 924,51 €	-7 863 993,83 €
	Total des sections	38 577 882,91 €	36 980 833,48 €	-1 597 049,43 €
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2018)	Section de fonctionnement (002)	19 721,82 €	0,00 €	-19 721,82 €
	Section d'investissement (001)	0,00 €	6 768 632,47 €	6 768 632,47 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019	Section de fonctionnement	2 852 686,39 €	9 099 908,97 €	6 247 222,58 €
	Section d'investissement	35 744 918,34 €	34 649 556,98 €	-1 095 361,36 €
	Total des sections	38 597 604,73 €	43 749 465,95 €	5 151 861,22 €
RESTES A REALISER 2019 A REPORTER EN 2020	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE 2019		38 597 604,73 €	43 749 465,95 €	5 151 861,22 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2019 EN 2020 (BS)	Section d'investissement		
	001	1 095 361,36 €	
	1068		1 095 361,36 €
	Section de fonctionnement		
	002		5 151 861,22 €

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élevant à un montant total de 6 247 222,58€ :
 - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 1 095 361,36€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - o en recette de fonctionnement, soit 5 151 861,22€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 1 095 361,36€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 20
- Collège Conseil Départemental : 15
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 25 mai 2020

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

